LAN NIGHT DU 13 AU 14 FEVIER 2010

-- REGLEMENT --

2 pages

# 1. Lieu et date

La LAN PARTY organisée par le Comité des fêtes aura lieu du 13 au 14 février 2010 à la salle des fêtes de BRIENON SUR ARMANCON.

La salle sera ouverte aux participants à partir de 16h00 pour l’installation de leur matériel (voir 3. Matériels). Les jeux débuteront dès 17h00 et prendront fin à 06h30 le lendemain matin.

Les participants devront avoir réservé leur place à l’avance à la Maison du Tourisme ou sur le site « http://brienonenfete.free.fr ».

Les joueurs qui ne se seront pas inscrits à l’avance pourront tout de même participer sous réserve du nombre de places restantes.

Les participants devront être âgés de 16 ans minimum (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs) et présenter leur pièce d’identité lors de l’inscription et à l’entrée de la salle le jour de la LAN NIGHT.

# 2. Tarifs

La participation est de 5 € comprenant un menu (sandwich, frites, boisson, dessert).

Ces frais seront payables à l’inscription soit :

* par chèque à l’ordre de la « section informatique, sentinelle de Brienon »
* en espèces au bureau de la Maison du Tourisme. Il vous sera remis un reçu.

# 3. Matériels

Chaque participant devra apporter :

- Son propre ordinateur (fixe ou portable) muni d’une carte réseau Ethernet, clavier, souris, écran, casque audio / écouteurs, câbles d’alimentation.

- Une multiprise avec fil (pas de « triplette »).

- Si possible un câble réseau RJ45 (5m mini).

Chaque participant est responsable de son matériel. En cas de dégradation ou de vol la section « Informatique » de la Sentinelle de Brienon ne pourra être tenue responsable !

# 4. Logiciel

Chaque ordinateur devra être muni d’un antivirus à jour. Si vous n’en avez pas, il en existe des gratuits sur Internet comme « Avira AntiVir » ou « Avast ». De même il est préférable d’avoir un pare-feu (ou firewall).

# 5. Interdictions

Pendant toutes la durée de l’événement, il est strictement interdit de :

- Fumer dans la salle.

- De consommer de l’alcool

- D’apporter d’autre appareil électrique que ceux mentionner dans la section

« 2. Matériels ».

- De préparer un repas à l’aide de réchaud à gaz ou autre appareil de cuisine.

- De tenter de prendre le contrôle via le réseau d’un autre ordinateur.

- De tenter d’infecter le réseau avec un virus, trojan ou autre malware.

# 6. Attitude du joueur

Afin que tout se passe de façon correct, nous attendons de la part des joueurs un minimum de fair-play. Les injures, propos racistes, violences ou incitations à la violence physique ou verbale seront immédiatement sanctionnés par un avertissement, voir même selon la gravité, une expulsion immédiate de la salle sans retour possible ! Il en va de même pour tout manquement au règlement.

Signature du participant précédé

de la mention « lu et approuvé »